

# TERMES ET CONDITIONS (CGV)

www.pharmarosa.com - en vigueur à partir du 2021-01-06

## Préambule

Bienvenue sur notre site! Merci de votre confiance dans votre achat!

Cette boutique en ligne GTC a été créée avec le générateur Consumer Friendly GTC.

Si vous avez des questions sur les présentes conditions générales, l'utilisation du site Web, les produits individuels, le processus d'achat ou si vous souhaitez discuter de vos besoins spécifiques avec nous, veuillez contacter notre personnel aux coordonnées fournies!

## Mentions légales: les données du fournisseur de services (vendeur, entreprise)

**Nom** : Pharmarosa Kft.

**Siège social** : 1188 Budapest Ültetvény utca 8.

**Adresse postale** : 1239 Budapest Ócsai út 2.

**Autorité d' enregistrement** : Greffe Court of the Metropolitan Court

**Numéro d'enregistrement de la société** : 01-09-717479

**Numéro fiscal** : 13075314-2-43

**Représentant** : István Túri

**Numéro de téléphone** : 0612876380

**Télécopieur** : 0612876380

**Courriel** : info@pharmarosa.com

**Site Web** : <http://www.pharmarosa.com>

**Numéro de compte bancaire**: HU81 1171 8000 2990 1254 0000 0000

**Numéro de compte bancaire supplémentaire**: HU72 12011739 01661074 00100002

## Informations sur le fournisseur d'hébergement

**Nom** : Netteszt Informatikai Kft.

**Siège** : 2013 Pomáz, Deák Ferenc u. 2.

**Contact** : + 36-1-445-0999, info@netteszt.hu

**Site Web** : <https://netteszt.hu/>

## Concepts

**Parties** : vendeur et acheteur conjointement

**Consommateur** : une personne physique agissant en dehors de sa profession, de son travail indépendant ou de son entreprise

**Contrat de consommation** : un contrat dans lequel l'un des sujets se qualifie en tant que consommateur

**Site Web** : ce site Web, utilisé pour conclure le contrat

**Contrat** : Un **contrat de** vente entre le vendeur et l'acheteur utilisant le site Web et le courrier électronique

**Moyen de communication par contumace** : moyen de faire une déclaration contractuelle en l'absence des parties en vue de conclure un contrat. Ces moyens comprennent notamment le formulaire du destinataire ou non adressé, la lettre standard, la publicité dans le produit de presse avec le bon de commande, le catalogue, le téléphone, le fax et les moyens d'accès à Internet.

**Contrat d'absence** : un contrat de consommation conclu dans le cadre d'un système de vente à distance organisé pour la fourniture d'un produit ou d'un service contractuel sans la présence physique simultanée des parties, en utilisant uniquement un moyen de communication entre les parties aux fins de la conclusion du contrat.

**Produit** : tout bien meuble mobilier compris dans l'offre du Site et destiné à la vente sur le Site, objet du Contrat

**Entrepreneuriat** : une personne agissant dans l'exercice de sa profession, de son travail indépendant ou de son entreprise

**Acheteur / Vous** : la personne qui conclut le contrat faisant une offre d'achat par le biais de la **Garantie** du site Web : Dans le cas de contrats conclus entre le consommateur et l'entreprise (ci-après: contrat de consommation) conformément au Code civil,

1. une garantie donnée pour l'exécution du contrat, que l'entreprise s'engage volontairement en complément ou en l'absence de son obligation légale de bonne exécution du contrat, et
2. garantie légale

## Législation pertinente

**Les dispositions de la loi hongroise s'appliquent au contrat, et en particulier les actes juridiques suivants s'appliquent:**

- 1997 CLV. Loi sur la protection des consommateurs
- CVIII de 2001 Loi sur certaines questions relatives aux services de commerce électronique et aux services de la société de l'information
- Loi V de 2013 portant Code civil
- 151/2003. (IX.22.) Sur la garantie obligatoire des biens de consommation durables
- 45/2014. (II.26.) Sur les règles détaillées des contrats entre le consommateur et l'entreprise
- 19/2014 (IV.29.) Décret NGM sur les règles de procédure pour le traitement des demandes de garantie et de garantie pour les biens vendus dans le cadre d'un contrat entre un consommateur et une entreprise
- 1997 LXXVI. Loi sur le droit d'auteur
- 2011 CXX. Loi sur le droit à l'autodétermination de l'information et à la liberté d'information
- RÈGLEMENT (UE) 2018/302 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 28 février 2018 relatif à l'action contre les restrictions territoriales injustifiées sur le contenu et les autres formes de discrimination fondées sur la nationalité, le lieu de résidence ou l'établissement de l'acheteur dans le marché intérieur et modifications des règlements (CE) n ° 2004/394 et (UE) 2017/2394 et de la directive 2009/22 / CE
- RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n ° 95 / 46 règlement sur la protection des données)

## Champ d'application et acceptation des CGV

Le contenu du contrat conclu entre nous - en plus des dispositions des dispositions légales contraignantes applicables - est déterminé par les présentes conditions générales (ci-après: CG). En conséquence, les présentes

CGV contiennent les droits et obligations de vous et de nous, les conditions de conclusion du contrat, les délais d'exécution, les conditions de livraison et de paiement, les règles de responsabilité et les conditions d'exercice du droit de rétractation.

Les informations techniques nécessaires à l'utilisation du Site, qui ne sont pas incluses dans les présentes CGV, sont fournies par d'autres informations disponibles sur le Site.

Vous devez vous familiariser avec les dispositions des présentes CGV avant de finaliser votre commande.

## La langue du contrat, la forme du contrat

La langue des contrats couverts par ces CGV est le hongrois.

Les contrats entrant dans le champ d'application des présentes CGV ne sont pas qualifiés de contrats écrits, ils ne sont pas déposés par le Vendeur.

## Des prix

Les prix sont en HUF et incluent la TVA de 27%. Il ne peut être exclu que le Vendeur puisse modifier les prix pour des raisons de politique commerciale. Les modifications de prix ne s'appliquent pas aux contrats déjà conclus. Si le Vendeur a indiqué le prix de manière incorrecte et qu'une commande a été reçue pour le produit, mais que les parties n'ont pas encore conclu de contrat, le Vendeur agira sur la base de la clause «Procédure de prix incorrect» des CGV.

## Procédure en cas de prix erroné

**Les prix suivants sont manifestement des prix mal indiqués:**

- 0 HUF prix,
- le prix réduit de la remise mais indiquant incorrectement la remise (par exemple, dans le cas d'un produit avec un prix de 1 000 HUF, le produit proposé pour 500 HUF avec l'indication de la remise de 20%).

En cas d'indication d'un prix incorrect, le Vendeur offre la possibilité d'acheter le produit à un prix équitable, en la possession duquel l'Acheteur peut décider de commander le produit à un prix équitable ou d'annuler la commande sans aucune conséquence juridique défavorable.

## Traitement des plaintes et options d'exécution

**Le consommateur peut déposer des réclamations concernant le produit ou les activités du vendeur aux coordonnées suivantes:**

- Téléphone: 0612876380
- Télécopieur: 0612876380
- Adresse Internet: <http://www.pharmarosa.com>
- Courriel: [info@pharmarosa.com](mailto:info@pharmarosa.com)

Le consommateur **peut adresser oralement ou par écrit au professionnel une plainte** concernant la conduite, l'activité ou l'omission du professionnel ou d'une personne agissant dans l'intérêt du professionnel dans le cadre de la distribution ou de la vente des produits aux consommateurs.

**L'entreprise doit enquêter immédiatement sur la plainte orale et y remédier si nécessaire**. Si le consommateur n'est pas d'accord avec le traitement de la plainte ou s'il n'est pas possible d'enquêter immédiatement sur la plainte, l'entreprise doit immédiatement prendre un compte rendu de la plainte et de sa position et en fournir une copie au consommateur sur place en cas de problème. plainte orale. En cas de réclamation orale formulée par téléphone ou par un autre service de communications électroniques, celle-ci est

adressée au consommateur au plus tard en même temps que la réponse de fond, conformément aux conditions de réponse à une réclamation écrite, dans un délai de 30 jours. . À d'autres égards, vous êtes tenu de traiter la plainte écrite comme suit. **L'entreprise répond par écrit à la réclamation écrite et prend des mesures pour la communiquer dans les trente jours suivant** sa réception, sauf disposition contraire d'un acte directement applicable de l'Union européenne . Un délai plus court peut être fixé par la loi, un délai plus long par la loi. L'entreprise doit motiver sa position de rejet de la plainte. Une plainte verbale communiquée par téléphone ou service de communication électronique doit être munie d'un numéro d'identification unique.

**Le dossier de la plainte doit comprendre les éléments suivants:**

1. le nom et l'adresse du consommateur,
2. le lieu, l'heure et la manière de déposer la plainte,
3. une description détaillée de la réclamation du consommateur, une liste des documents et autres preuves présentés par le consommateur,
4. une déclaration par l'entreprise de sa position sur la plainte du consommateur, si la plainte peut faire l'objet d'une enquête immédiate,
5. la signature de la personne qui a rédigé le procès-verbal et, à l'exception d'une plainte verbale formulée par téléphone ou par tout autre moyen électronique, par le consommateur,
6. lieu et heure d'enregistrement des minutes,
7. dans le cas d'une plainte verbale communiquée par téléphone ou autre service de communications électroniques, le numéro d'identification unique de la plainte.

L'entreprise doit conserver une trace de la plainte et une copie de la réponse pendant cinq ans et la présenter aux autorités d'inspection sur demande.

Si la réclamation est rejetée, l'entreprise doit informer le consommateur par écrit de l'autorité ou de l'organe de conciliation qui peut introduire la réclamation avec sa réclamation. Les informations comprennent également le siège social, les coordonnées téléphoniques et Internet et l'adresse postale de l'autorité compétente ou de l'organe de conciliation du domicile ou de la résidence du consommateur. Les informations doivent également indiquer si l'entreprise a recours à une procédure de groupe de conciliation pour résoudre un litige de consommation. Si un litige de consommation entre le vendeur et le consommateur n'est pas réglé au cours des négociations, les options d'exécution suivantes sont ouvertes au consommateur:

## **Procédure de protection des consommateurs**

Plaintes auprès des autorités de protection des consommateurs. Si vous constatez une violation des droits des consommateurs du consommateur, vous avez le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de protection des consommateurs compétente de votre lieu de résidence. À la suite de l'évaluation de la plainte, l'autorité décide du déroulement de la procédure de protection des consommateurs. Les tâches officielles de premier niveau de protection des consommateurs sont exécutées par la capitale et les bureaux du gouvernement du comté compétents en fonction du lieu de résidence du consommateur, dont la liste peut être trouvée ici: <http://www.kormanyhivatal.hu/>

## **Procédure judiciaire**

Le client est en droit de faire valoir sa créance issue d'un litige de consommation devant les tribunaux dans le cadre d'une procédure civile en application de la loi V de 2013 portant code civil et de la loi CXXX de 2016 portant code de procédure civile. conformément aux dispositions de la présente loi.

## **Procédure du groupe spécial de conciliation**

Nous tenons à vous informer que vous pouvez déposer une plainte de consommateur contre nous. Si votre réclamation de consommateur est rejetée, vous avez également le droit de saisir l'organe de conciliation compétent pour votre lieu de résidence ou de séjour: la condition pour engager la procédure de l'organe de conciliation est que le consommateur cherche directement à résoudre le litige avec l'entreprise concernée. À la demande du consommateur, l'organe de conciliation désigné dans la demande du consommateur est compétent pour la procédure, au lieu de l'organe compétent.

L'entreprise a le devoir de coopérer à la procédure du comité de conciliation.

Dans ce contexte, les entreprises ont l' **obligation de répondre** à l'appel de l'organe de conciliation et l' obligation de se **présenter** devant l'organe de conciliation («assurer la participation de la personne autorisée à parvenir à un accord lors de l'audition»).

Si le siège social ou les locaux de la société ne sont pas enregistrés dans le comté de la chambre qui gère l'organe de conciliation territorialement compétent, l'obligation de coopération de la société comprend l'offre de la possibilité de conclure un accord écrit en fonction des besoins du consommateur.

En cas de manquement à l'obligation de coopération susmentionnée, l'autorité de protection des consommateurs a le pouvoir d' **infliger des amendes obligatoires** en cas de comportement infractionnel des entreprises à la suite d'une modification de la législation , et il n'y a aucune possibilité de renoncer aux amendes. Outre la loi sur la protection des consommateurs, la disposition pertinente de la loi sur les petites et moyennes entreprises a également été modifiée, de sorte que l'imposition d'amendes ne sera pas non plus levée dans le cas des petites et moyennes entreprises.

Le montant de l'amende peut aller de 15 000 HUF à 500 000 HUF dans le cas des petites et moyennes entreprises, et de 15 000 HUF dans le cas des entreprises non petites et moyennes dont le chiffre d'affaires annuel dépasse 100 millions HUF 5. % du chiffre d'affaires annuel net de l'entreprise - jusqu'à 500 millions de HUF, mais pas plus. En introduisant une amende obligatoire, le législateur entend mettre l' accent sur la coopération avec les organes de conciliation et assurer la participation active des entreprises à la procédure de conciliation.

L'organe de conciliation est chargé de résoudre les litiges de consommation à l'amiable. La tâche de l'organe de conciliation est d'essayer de parvenir à un accord entre les parties afin de régler le litige de consommation, faute de quoi il se prononcera sur la question afin d'assurer une application simple, rapide, efficace et rentable des droits des consommateurs. À la demande du consommateur ou de l'entreprise, l'organe de conciliation fournit des conseils sur les droits et obligations du consommateur.

La procédure de conciliation est engagée à la demande du consommateur. La demande est adressée par écrit au président de l'organe de conciliation: l'exigence écrite peut être remplie par lettre, télégramme, télégraphe ou télécopie, ainsi que par tout autre moyen permettant au destinataire de conserver les données qui lui sont adressées en permanence pour le but des données., et afficher les données stockées sous une forme et un contenu inchangés . **La demande doit inclure**

- a. le nom, le lieu de résidence ou de séjour du consommateur,
- b. le nom, le siège social ou le siège social de l'entreprise impliquée dans le litige de consommation,
- c. si le consommateur désigne l'organisme compétent au lieu de l'organe de conciliation compétent,
- d. une brève description de la position du consommateur, des faits et des preuves à l'appui,
- e. une déclaration du consommateur selon laquelle le consommateur a tenté directement de résoudre le litige avec l'entreprise concernée
- f. une déclaration du consommateur selon laquelle aucun autre organe de conciliation n'a engagé de procédure dans l'affaire, aucune procédure de médiation n'a été engagée, aucune réclamation n'a été déposée ou aucune demande d'injonction de payer n'a été déposée,
- g. la requête en décision du comité,
- h. la signature du consommateur.

La demande est accompagnée du document ou d'une copie (extrait) dont le consommateur se réfère comme preuve, notamment la déclaration écrite de l'entreprise rejetant la réclamation ou, à défaut, toute autre preuve écrite dont dispose le consommateur pour tenter de le faire. consultation requise.

Si le consommateur agit via un proxy, le proxy doit être attaché à l'application.

Plus d'informations sur les organes de conciliation sont disponibles ici: <http://www.bekeltetes.hu> Plus d'informations sur les organes de conciliation territorialement compétents sont disponibles ici: <https://bekeltetes.hu/index.php?id=testuletek>

## **Coordonnées de chaque organe de conciliation territorialement compétent:**

Adresse du **conseil de conciliation du comté de Baranya** : 7625 Pécs, Majorossy I. u. 36.  
Numéro de téléphone: 06-72-507-154

**Bureau de conciliation du comté de Bács-Kiskun**  
Adresse: 6000 Kecskemét, Árpád krt. 4.  
Numéro de téléphone: 06-76-501-500; 06-76-501-525, 06-76-501-523  
Fax: 06-76-501-538

Fax: 06-72-507-152  
E-mail: [abeck@pbkik.hu](mailto:abeck@pbkik.hu) ; [mbyonyar@pbkik.hu](mailto:mbyonyar@pbkik.hu)

E-mail: [bekeltetes@bacsbekeltetes.hu](mailto:bekeltetes@bacsbekeltetes.hu) ; [mariann.matyus@bkmkik.hu](mailto:mariann.matyus@bkmkik.hu) Site  
Web: [www.bacsbekeltetes.hu](http://www.bacsbekeltetes.hu)

**Bureau de conciliation du comté de Békés**

Adresse: 5600 Békéscsaba, Penza ltp . 5.  
Numéro de téléphone: 06-66-324-976  
Fax: 06-66-324-976  
E-mail: [eva.toth@bmkik.hu](mailto:eva.toth@bmkik.hu)

**Bureau de conciliation du comté de Borsod-Abaúj-Zemplén**

Adresse: 3525 Miskolc, Szentpáli u. 1.  
Numéro de téléphone: 06-46-501-091, 06-46-501-870  
Fax: 06-46-501-099  
E-mail: [bekeltetes@bokik.hu](mailto:bekeltetes@bokik.hu)

**Bureau de conciliation de Budapest**

Adresse: 1016 Budapest, Krisztina krt. 99. III. em. 310.  
Numéro de téléphone: 06-1-488-2131  
Fax: 06-1-488-2186  
E-mail: [bekelteto.testulet@bkik.hu](mailto:bekelteto.testulet@bkik.hu)

Adresse du **conseil de conciliation du comté de Csongrád** : 6721 Szeged, Párizsi krt. 8-12.

Numéro de téléphone: 06-62-554-250 / 118  
Fax: 06-62-426-149  
E-mail: [bekelteto.testulet@csmkik.hu](mailto:bekelteto.testulet@csmkik.hu)

**Bureau de conciliation du comté de Fejér**

Adresse: 8000 Székesfehérvár, Hosszúsétatér 4-6.  
Numéro de téléphone: 06-22-510-310  
Fax: 06-22-510-312  
E-mail: [fmkik@fmkik.hu](mailto:fmkik@fmkik.hu)

**Bureau de conciliation du comté de Győr-Moson-Sopron**

Adresse: 9021 Győr, Szent István út 10 / a.  
Numéro de téléphone: 06-96-520-217  
Fax: 06-96-520-218  
E-mail: [bekeltetotestulet@gymkik.hu](mailto:bekeltetotestulet@gymkik.hu)

**Bureau de conciliation du comté de Hajdú-Bihar**

Adresse: 4025 Debrecen, Vörösmarty u. 13-15.  
Numéro de téléphone : 06-52-500-710  
Fax  
: 06-52-500-720 E-mail: [korosi.vanda@hbkik.hu](mailto:korosi.vanda@hbkik.hu)

**Heves County Conciliation Board**

Adresse: 3300 Eger, Faiskola út 15.  
Numéro de téléphone: 06-36-429-612  
Fax: 06-36-323-615  
E-mail: [hkik@hkik.hu](mailto:hkik@hkik.hu)

**Bureau de conciliation du comté de Jász-Nagykun-Szolnok**

Adresse: 5000 Szolnok, parc de Verseghy 8. III. étages 305-306.  
Numéro de téléphone: 06-56-510-621, 06-20-373-2570  
Fax: 06-56-510-628  
E-mail: [bekeltetotestulet@jnszmikik.hu](mailto:bekeltetotestulet@jnszmikik.hu)

**Bureau de conciliation du comté de Komárom-Esztergom**

Adresse: 2800 Tatabánya, Fő tér 36.  
Numéro de téléphone: 06-34-513-027  
Fax: 06-34-316-259  
E-mail: [szilvi@kemkik.hu](mailto:szilvi@kemkik.hu)

Adresse du **conseil de conciliation du comté de Nógrád** : 3100 Salgótarján, Alkotmány út 9 / A.  
Numéro de téléphone: 06-32-520-860  
Fax: 06-32-520-862  
E-mail: [nkik@nkik.hu](mailto:nkik@nkik.hu)

Adresse du **Conseil de conciliation du comté de Pest** : 1119 Budapest, Etele út 59-61. II. étage 240.

Adresse postale: 1364 Budapest, Pf.: 81  
Numéro de téléphone: 06-1-269-0703  
Fax: 06-1-474-7921  
E-mail: [pmbekelteto@pmkik.hu](mailto:pmbekelteto@pmkik.hu)

Adresse du **conseil de conciliation du comté de Somogy** : 7400 Kaposvár, Anna u.6.  
Numéro de téléphone: 06-82-501-026  
Fax: 06-82-501-046  
E-mail: [skik@skik.hu](mailto:skik@skik.hu)

**Bureau de conciliation du comté de Szabolcs-Szatmár-Bereg**

Adresse: 4400 Nyíregyháza, Széchenyi u. 2.  
Numéro de téléphone: 06-42-311-544  
Fax: 06-42-311-750  
E-mail: [bekelteto@szabkam.hu](mailto:bekelteto@szabkam.hu)

Adresse du **conseil de conciliation du comté de Tolna** : 7100 Szekszárd, Arany J. u. 23-25. III. étage  
Numéro de téléphone: 06-74-411-661  
Fax: 06-74-411-456  
E-mail: [kamara@tmkik.hu](mailto:kamara@tmkik.hu)

**Vas County Conciliation Board**

Adresse: 9700 Szombathely, Honvéd tér 2.  
Numéro de téléphone: 06-94-312-356  
Fax: 06-94-316-936  
E-mail: [vmkik@vmkik.hu](mailto:vmkik@vmkik.hu)

**Bureau de conciliation du comté de Veszprém**

Adresse: 8200 Veszprém, Radnóti tér 1. rez-de-chaussée 116.  
Numéro de téléphone: 06-88-429-008  
Fax: 06-88-412-150  
E-mail: [bekelteto@veszpremikamara.hu](mailto:bekelteto@veszpremikamara.hu)

Adresse du **conseil de conciliation du comté de Zala** : 8900 Zalaegerszeg, Petőfi u. 24.

Numéro de téléphone: 06-92-550-513  
Fax: 06-92-550-525  
E-mail: [zmbekelteto@zmkik.hu](mailto:zmbekelteto@zmkik.hu)

## Plateforme de résolution des litiges en ligne

La Commission européenne a mis en place un site Web sur lequel les consommateurs peuvent s'inscrire, leur permettant de régler leurs différends d'achat en ligne en remplissant une demande, évitant ainsi les litiges. Cela permet aux consommateurs de faire valoir leurs droits sans, par exemple, être empêchés de le faire à distance.

Si vous souhaitez déposer une plainte concernant un produit ou un service que vous avez acheté en ligne et que vous ne souhaitez pas nécessairement saisir les tribunaux, vous pouvez utiliser l'outil de résolution des litiges en ligne.

Sur le portail, vous et le professionnel contre lequel vous avez déposé une réclamation pouvez sélectionner conjointement l'organe de règlement des litiges que vous souhaitez confier au traitement de la réclamation.

La plateforme de règlement des litiges en ligne est disponible à

l'adresse : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/?event=main.home.show&lng=EN>

## Copyrights

Loi LXXVI de 1999 sur le droit d'auteur. Conformément à l'article 1 (1) de la loi (ci-après: Szjt.), Le site Web est considéré comme l'œuvre d'un auteur, de sorte que toutes ses parties sont protégées par le droit d'auteur. Le Szjt. Conformément à l'article 16 (1), il est interdit d'utiliser des solutions graphiques et logicielles, des programmes informatiques fonctionnant sur le site Web sans autorisation, ou d'utiliser toute application avec laquelle le site Web ou une partie de celui-ci peut être modifié. Tout matériel peut être repris du site Web et de sa base de données, même avec le consentement écrit du titulaire des droits, uniquement en référence au site Web et en indiquant la source. Le titulaire du droit d'auteur: Pharmarosa Kft.

## Invalidité partielle, code de conduite

Si une clause des CGV est juridiquement incomplète ou invalide, les clauses restantes du contrat resteront en vigueur et les dispositions de la législation pertinente s'appliqueront à la place de la partie invalide ou incorrecte.

Le vendeur n'a pas de code de conduite en vertu de la loi sur l'interdiction des pratiques commerciales déloyales à l'encontre des consommateurs.

## Fonctionnement du contenu des données numériques, mesures de protection techniques

La disponibilité des serveurs fournissant des données sur le site Internet est supérieure à 99,9% par an. L'ensemble du contenu des données est sauvegardé régulièrement, donc en cas de problème, le contenu des données d'origine peut être restauré. Les données affichées sur le site sont stockées dans les bases de données MSSQL et MySQL. Les données sensibles sont stockées avec un cryptage adéquat, en utilisant le support matériel intégré au processeur pour les crypter.

## **Informations sur les caractéristiques essentielles des produits**

Sur le site Web, nous fournissons des informations sur les caractéristiques essentielles des produits pouvant être achetés dans les descriptions de chaque produit.

## **Correction des erreurs de saisie - Responsabilité de l'exactitude des données fournies**

Pendant la commande, vous avez la possibilité de modifier les données que vous avez saisies avant de finaliser la commande (en cliquant sur le bouton retour dans le navigateur, vous ouvrirez la page précédente, vous pourrez ainsi corriger les données saisies même si vous êtes déjà passé à la page suivante ). Veuillez noter qu'il est de votre responsabilité de vous assurer que les informations que vous fournissez sont saisies avec précision, car le produit sera facturé ou expédié sur la base des informations que vous fournissez. Veuillez noter qu'une adresse e-mail incorrecte ou la saturation de l'espace de stockage de la boîte aux lettres peut entraîner la non-livraison de la confirmation et peut empêcher la conclusion du contrat.

## **Utilisation du site Web**

L'achat n'est pas soumis à inscription.

## **Le processus d'achat**

Selection de produit



Sur le site « **Les achats en ligne rose** » - à cliquer pour sélectionner la ligne de produit désiré, et dans chaque produit, où voir les photos, prix, « le produit de **détails** en cliquant sur » icône et plus de détails spécifiques à ce genre de tulajdonságaival. Önnék lors de vos achats, vous devez payer le prix sur le site Web et les frais d'expédition indiqués. Certains produits sont illustrés ou illustrés. marqué avec votre propre photo. Les accessoires et éléments décoratifs présentés sur les photos ne font pas partie du produit, sauf s'ils sont mis en évidence dans la description du produit. Veuillez noter que nous ne sommes pas responsables des fautes d'orthographe ou des données incorrectes!

Mettre dans le panier

Après avoir sélectionné le produit de votre "**panier** en cliquant sur le bouton" pour placer - n'importe quel nombre - produit dans le panier sans vous faire vásárlási- ou des obligations de paiement surviennent car le panier ne constitue pas une offre. Les produits indisponibles et non achetables sont indiqués par l'icône de panier barrée.

Nous vous recommandons d'ajouter le produit au panier même si vous n'êtes pas sûr de vouloir acheter le produit donné, car cela vous donnera un aperçu des produits que vous avez sélectionnés pour le moment et les affichera sur un écran. et comparez. Jusqu'à la finalisation de la commande - jusqu'à ce que vous **appuyiez sur le bouton « Envoyer la commande »** - le contenu du panier peut être librement modifié, tous les produits peuvent être retirés du panier, de nouveaux produits peuvent être ajoutés au panier ou le numéro de produit souhaité peut être changé.

Si vous ne voulez pas sélectionner plus de produits, cliquez sur le bouton "**Aperçu du panier, entrez les données**", ici vous pouvez voir à nouveau le produit sélectionné, si vous voulez ajouter un autre produit au panier, cliquez de nouveau sur les produits!

Voir le panier

Lors de l'utilisation du site Web, vous pouvez à tout moment vérifier le contenu du panier en cliquant sur l'icône « **Aperçu du panier, saisir les données** » en haut du site Web. Ici, vous pouvez supprimer les produits sélectionnés du panier ou modifier le nombre de produits. Si vous ne souhaitez pas sélectionner de produits supplémentaires et les ajouter au panier, vous pouvez revoir votre commande en cliquant sur le bouton « **Confirmer la commande, récapitulatif** » après avoir saisi les données client.

Saisie des informations client

Le **contact client, les informations de facturation, les informations d'expédition, le paiement, les notes** après les champs de la "**Confirmation de commande, le récapitulatif** apparaît lorsque votre panier et achetez les produits de votre choix après" avoir appuyé sur le bouton, le prix d'achat total à votre charge et les frais d'expédition Coût. Le "**mode de paiement**" doit cocher la case pour commander le produit que vous souhaitez prendre contre remboursement, pré-virement, PayPal ou Wirecarddal souhaitez payer. Vous devez payer les frais de livraison de la commande.

Dans le champ "**Client**", vous pouvez entrer votre nom, numéro de téléphone, adresse et adresse e-mail, dans le champ "**Contact**" vous pouvez entrer le nom complet, le numéro de téléphone, l'adresse e-mail de la personne de contact, ici vous pouvez insérer les informations déjà saisies avec l'icône "**Copier les données précédentes**". Dans le champ "**Informations de facturation**", vous pouvez également copier les données précédentes. Si vous demandez la livraison à une adresse différente, vous pouvez saisir une adresse différente dans le champ "**Détails de livraison**". Dans le champ "**Commentaire**", vous pouvez saisir toute information supplémentaire.

Aperçu de la commande

Après avoir rempli les champs ci-dessus, vous pouvez continuer le processus de commande en cliquant sur le bouton "**Confirmer la commande, récapitulatif**", ici vous pouvez voir les données que vous avez précédemment saisies, telles que le contenu du panier, l'utilisateur, les données de facturation et de livraison et le montant que vous devez payer en cliquant sur le bouton "**Retour**", vous pouvez supprimer / corriger les données saisies jusqu'à présent et revenir au contenu du panier. Vous pouvez passer votre commande en cliquant sur le bouton « **Soumettre la commande** ».

## Finalisation de la commande (enchère)

Si vous êtes sûr que le contenu du panier correspond aux produits que vous souhaitez commander et que vos coordonnées sont correctes, vous pouvez clôturer votre commande en cliquant sur le bouton "Confirmer la commande, récapitulatif". Les informations fournies sur le site Web ne constituent pas une offre du vendeur de conclure un contrat. Dans le cas de commandes entrant dans le champ d'application des présentes CGV, vous êtes considéré comme un enchérisseur.

En cliquant sur le bouton " Confirmation de commande , récapitulatif " , vous reconnaissez expressément que votre offre doit être considérée comme effectuée et que votre déclaration - en cas de confirmation par le Vendeur conformément aux présentes CGV - entraîne une obligation de paiement. Vous êtes lié par votre offre pour une période de 48 heures. Si votre offre n'est pas confirmée par le Vendeur dans les 48 heures conformément aux présentes conditions générales, vous serez libéré de l'obligation de l'offre.

## Traitement de la commande, conclusion du contrat

Vous avez la possibilité de passer votre commande à tout moment. Le Vendeur confirmera votre offre par e-mail au plus tard le jour ouvrable suivant la soumission de votre offre. Le contrat est créé lorsque l'e-mail de confirmation envoyé par le vendeur devient disponible dans votre système de messagerie.

## Méthodes de paiement

### Wirecard

Vous pouvez payer rapidement et en toute sécurité avec une carte de crédit dans notre boutique en ligne.

### Pay Pal

PayPal est disponible pour les clients dans plus de 200 pays comme moyen de paiement simple et sécurisé

Le PayPal a plusieurs avantages qui font du shopping plus facile et plus rapide, tout en gardant la sécurité de l' information financière:

- Un email, un mot de passe. C'est tout ce dont vous avez besoin pour payer ou transférer de l'argent via le système PayPal . Et la carte de crédit peut rester dans votre portefeuille.
- Vous n'avez pas besoin de transférer de l'argent sur votre compte PayPal pour payer . Tout ce que vous avez à faire est d'attribuer votre carte de crédit à votre compte PayPal , en fait, vous n'avez besoin de le faire qu'une seule fois, au début.
- Le mode de paiement PayPal mondialement reconnu, jeton de transaction sécurisé avec lequel payer le prix des produits sur Internet 26 types de devises.
- Rejoignez PayPal et payez plus facilement dans la boutique en ligne!

### Paie ment à la livraison

Si vous souhaitez régler la valeur de la commande à la réception du colis, sélectionnez le mode de paiement "Contre remboursement".

### Référence

Vous pouvez également régler le prix des produits par virement bancaire.

## Méthodes d'acceptation, frais d'acceptation

## Service de messagerie GLS

Le produit est livré par le service de messagerie GLS.

Plus d'informations peuvent être trouvées ici: <https://gls-group.eu/HU/hu/cimzettenek-nyujtott-szolgaltatasok>

## Service de messagerie DPD

Le produit est livré par le service de messagerie DPD. Plus d'informations: [https://www.dpd.com/hu\\_privatugyfelek](https://www.dpd.com/hu_privatugyfelek)

Le minimum	Maximum	Frais d'expédition
2500 pi	∞	

## Date d'achèvement

Le délai général de livraison de la commande est de 30 jours maximum à compter de la confirmation de la commande .

## Réserve de droits, clause de propriété

Si vous avez précédemment commandé un produit sans l'avoir reçu lors de la livraison (à l'exclusion du cas où vous avez exercé votre droit de rétractation), ou si le produit n'a pas été retourné au vendeur avec un signe, le vendeur exécutera la commande au prix d'achat et à l'avance paiement des frais de transport.

Le vendeur peut suspendre la livraison du produit jusqu'à ce qu'il soit convaincu que le prix du produit a été payé avec succès à l'aide de la solution de paiement électronique (y compris le cas où l'acheteur paie le prix d'achat et la conversion dans la devise de son État membre, et en raison de commissions et frais bancaires, le Vendeur ne perçoit pas le montant total du prix d'achat et des frais de livraison) Si le prix du Produit n'a pas été payé en totalité, le Vendeur peut inviter l'Acheteur à compléter le prix d'achat.

## Ventes à l'étranger

Le vendeur ne fait pas de distinction entre les acheteurs sur le territoire de la Hongrie et en dehors du territoire de l'Union européenne en utilisant le site Web. Sauf disposition contraire des présentes CGV, le Vendeur assurera la livraison / réception des produits commandés sur le territoire hongrois.

Les dispositions des présentes CGV sont également applicables aux achats en dehors de la Hongrie, conformément aux dispositions du règlement pertinent, à un consommateur qui est citoyen d'un État membre ou a une résidence dans un État membre ou une entreprise établie dans un État membre et achète ou utilise des biens ou des services dans l'Union européenne uniquement à des fins d'utilisation finale. Un consommateur est une personne physique qui agit à des fins qui ne relèvent pas de son commerce, de son entreprise, de son artisanat ou de sa profession.

La langue de communication et d'achat est principalement le hongrois, le vendeur n'est pas obligé de communiquer avec l'acheteur dans la langue de l'État membre de l'acheteur.

Le Vendeur ne sera pas obligé de se conformer ou d'informer l'Acheteur des exigences non contractuelles, telles que l'étiquetage ou les exigences spécifiques à l'industrie, relatives au Produit en question en vertu de la législation nationale de l'État membre de l'Acheteur.

Sauf disposition contraire du vendeur, il applique la TVA hongroise à tous les produits.

Selon ces CGV, l'Acheteur peut utiliser ses options d'application légale.

Si une solution de paiement électronique est utilisée, le paiement sera effectué dans la devise indiquée par le Vendeur,

Le vendeur peut suspendre la livraison du produit jusqu'à ce qu'il soit convaincu que le prix du produit et les frais de livraison ont été payés avec succès et intégralement à l'aide de la solution de paiement électronique (y compris le cas où l'acheteur transfère le produit dans la devise de son État membre prix d'achat (frais de livraison) et en raison de la conversion, ainsi que des commissions et frais bancaires, le Vendeur ne perçoit pas le montant total du prix d'achat). Si le prix du Produit n'a pas été payé en totalité, le Vendeur peut inviter l'Acheteur à compléter le prix d'achat.

Afin de remettre le Produit, le Vendeur propose également aux clients non hongrois les options de remise disponibles aux clients hongrois.

Si l'acheteur peut demander la livraison du produit sur le territoire de la Hongrie ou sur le territoire de tout autre État membre de l'Union européenne conformément aux CGV, l'acheteur non hongrois peut également en faire la demande par l'un des modes de livraison indiqués dans les CGV. .

Si l'acheteur peut choisir de recevoir le produit en personne chez le vendeur conformément aux CGV, l'acheteur non hongrois peut également l'utiliser.

Dans le cas contraire, l'Acheteur pourra demander que la livraison du Produit à l'étranger soit organisée à ses frais. Les clients hongrois n'ont pas droit à ce droit.

Après le paiement des frais de livraison, le vendeur exécute la commande, si l'acheteur ne paie pas les frais de livraison au vendeur ou ne résout pas sa propre livraison à la date convenue, le vendeur résilie le contrat et rembourse le prix d'achat prépayé à l'acheteur .

## Information consommateur au 45/2014. (II. 26.) Décret gouvernemental

### Informations sur le droit de rétractation du consommateur pour l'acheteur

En tant que consommateur, le Code civil. 8: 1. Selon le § 1, point 3, seule une personne physique agissant en dehors du cadre de sa profession, de son activité indépendante ou de son activité commerciale est éligible, **les personnes morales ne peuvent donc pas exercer le droit de rétractation sans justification!** Le consommateur est protégé par 45/2014. (II. 26.) a le droit de se retirer sans justification. Le consommateur a le droit de rétractation

**a) dans** le cas d'un contrat de vente d'un produit, **aa )** le produit, **b) dans le** cas de la vente de plusieurs produits, si chaque produit est livré à un moment différent , le dernier produit fourni,

il peut être exercé dans un délai de 14 jours à compter de la date de réception par le consommateur ou un tiers autre que le transporteur désigné par lui .

Rien dans ce point n'affecte le droit du consommateur d'exercer le droit de rétractation prévu dans ce point entre la date de conclusion du contrat et la date de réception du produit.

Si le consommateur a fait une offre pour conclure le contrat, le consommateur a le droit de retirer l'offre avant de conclure le contrat, ce qui supprime l'obligation de faire une offre couvrant la conclusion du contrat.

## **Déclaration de rétractation, exercice du droit de rétractation ou d'annulation du consommateur**

Le consommateur est en 45/2014. (II. 26.) peut être exercé au moyen d'une déclaration claire à cet effet ou en utilisant un exemple de déclaration qui peut également être téléchargé à partir du site Web.

## **Validité de la déclaration de rétractation du consommateur**

Le droit de rétractation est réputé exercé dans le délai imparti si la déclaration du consommateur est envoyée dans le délai. Le délai est de 14 jours.

Il appartient au consommateur de prouver qu'il a exercé son droit de rétractation conformément à cette disposition.

Le vendeur est tenu de confirmer la déclaration de rétractation du consommateur sur les données électroniques dès sa réception.

## **Obligations du vendeur en cas de rétractation par le consommateur**

### **Obligation de remboursement du vendeur**

Si le consommateur en 45/2014. (II. 26.) Décret gouvernemental.22 beta- a des arrêts conformément au contrat, le vendeur remboursera dans les quatorze jours suivant la prise de connaissance de retirer le montant total payé par le consommateur contre rémunération, y compris les frais encourus dans le cadre de l'exécution , ces frais d'expédition sont. Veuillez noter que cette disposition ne s'applique pas aux frais supplémentaires occasionnés par le choix d'un mode de transport autre que le mode de transport standard le moins cher.

### **Mode d'obligation de remboursement du vendeur**

A 45/2014. (II. 26.) en cas de retrait ou de résiliation en conformité avec l' article 22 du décret gouvernemental , le vendeur rembourse le montant retourné au consommateur de la même manière que le mode de paiement utilisé par le consommateur. Avec le consentement exprès du consommateur, le vendeur peut utiliser un autre mode de paiement pour le remboursement, mais le consommateur ne peut pas être facturé de frais supplémentaires en conséquence. Le vendeur ne sera pas responsable de tout retard dû au numéro de compte bancaire ou à l'adresse postale fourni de manière incorrecte et / ou inexacte par le consommateur .

### **Coûts additionnels**

Si le consommateur choisit spécifiquement un mode de transport autre que le mode de transport standard le moins cher, le Vendeur ne sera pas tenu de rembourser les frais supplémentaires en résultant. Dans ce cas, nous sommes dans l'obligation de rembourser jusqu'à concurrence des tarifs d'expédition généraux indiqués.

### **Droit de rétention**

Le vendeur peut retenir le montant retourné au consommateur jusqu'à ce que le consommateur ait retourné le produit ou ait prouvé au-delà de tout doute raisonnable qu'il a été retourné; la première des deux dates est prise en compte. Nous ne pouvons pas accepter les paiements en espèces à la livraison ou les frais de port.

## **En cas de rétractation ou de résiliation des obligations du consommateur**

### **Retour de produit**

Si le consommateur en 45/2014. (II. 26.) 22. beta- Décret. A résilié correctement le contrat, le produit est tenu immédiatement, mais au plus tard quatorze jours à compter de la notification de la rétractation, de le retourner ou de le remettre au vendeur par le vendeur ou sa personne autorisée pour recevoir le produit. Le retour est considéré comme effectué à temps si le consommateur envoie le produit avant la date limite.

### **Assumer les frais directs de retour du produit**

Le consommateur supporte les frais directs de retour du produit. Le produit doit être retourné à l'adresse du vendeur. Si, après le début de l'exécution, le consommateur résilie le contrat de prestation de services en dehors

des locaux commerciaux ou par contumace, il paiera à l'entreprise une redevance proportionnée au service fourni jusqu'à la date de la notification à l'entreprise. Le montant à payer proportionnellement par le consommateur est déterminé sur la base du montant total de la contrepartie fixé dans le contrat, majoré des taxes. Si le consommateur prouve que le montant total ainsi déterminé est excessif, le montant proportionnel est calculé sur la base de la valeur marchande des services fournis jusqu'à la date de résiliation du contrat. Veuillez noter que nous ne sommes pas en mesure de récupérer un produit retourné en espèces à la livraison ou en port.

## **Responsabilité du consommateur en matière de dépréciation**

Le consommateur est responsable de la dépréciation résultant d'une utilisation supérieure à celle requise pour déterminer la nature, les caractéristiques et le fonctionnement du produit.

## **Le droit de rétractation ne peut être exercé dans les cas suivants**

Le Vendeur attire expressément votre attention sur le fait que vous ne pouvez pas exercer votre droit de rétractation conformément à l'article 29 du décret gouvernemental 45/2014 (II.26.). Dans les cas visés au paragraphe 1:

- a. dans le cas d'un contrat de fourniture d'un service, après l'exécution du service dans son ensemble, lorsque l'entreprise a commencé à fonctionner avec le consentement préalable exprès du consommateur et que le consommateur a reconnu qu'il perd son droit de résiliation après l'exécution de la le service dans son ensemble;
- b. pour un produit ou service dont le prix ou les frais ne peuvent pas être influencés par l'entreprise de marché financier, est soumis à d'éventuelles fluctuations dans le délai fixé pour l'exercice du droit de rétractation;
- c. dans le cas d'un produit non préfabriqué qui a été fabriqué sur les instructions du consommateur ou à sa demande expresse, ou dans le cas d'un produit clairement personnalisé pour le consommateur;
- d. pour un produit périssable ou de courte durée;
- e. dans le cas d'un produit scellé qui, pour des raisons de santé ou d'hygiène, ne peut être retourné après ouverture après livraison;
- f. pour un produit qui, de par sa nature, est mélangé de manière indissociable avec un autre produit après le transfert;
- g. dans le cas d'une boisson alcoolisée dont la valeur réelle dépend de fluctuations du marché indépendantes de la volonté de l'entreprise et dont le prix a été convenu par les parties lors de la conclusion du contrat de vente, mais qui n'est exécutée que le trentième jour après sa conclusion;
- h. dans le cas d'un contrat commercial où l'entreprise rend visite au consommateur à la demande expresse du consommateur pour effectuer des travaux de réparation ou d'entretien urgents;
- i. pour la vente et l'achat d'un enregistrement audio ou vidéo scellé et d'une copie d'un logiciel informatique, si le consommateur a ouvert l'emballage après le transfert;
- j. en ce qui concerne les journaux, périodiques et périodiques, autres que les contrats d'abonnement;
- k. dans le cas de marchés passés aux enchères publiques;
- l. dans le cas d'un contrat de fourniture de services d'hébergement, de transport, de location de voitures, de restauration ou de loisirs, à l'exception d'un service résidentiel, lorsqu'une date d'exécution ou un délai spécifié dans le contrat a été fixé;
- m. dans le cas de contenus numériques fournis sur des supports immatériels, lorsque l'entreprise a commencé son exécution avec le consentement préalable exprès du consommateur et que le consommateur a déclaré en même temps qu'il perd son droit de rétractation après le début de l'exécution.

## **Garantie des fournitures, garantie du produit, garantie**

Cette section de l'information du consommateur a été préparée conformément à l'autorisation de l'article 9 (3) du décret gouvernemental 45/2014 (II.26.) En utilisant l'annexe 3 du décret gouvernemental 45/2014 (II.26.).

### **Garantie des fournitures**

## **Dans quels cas pouvez-vous exercer votre droit à la garantie des fournitures?**

En cas de mauvaise exécution par le Vendeur, vous pouvez faire valoir une réclamation en garantie contre le Vendeur conformément aux règles du Code civil.

## **Quels droits avez-vous en fonction de votre demande de garantie?**

Vous pouvez choisir d'avoir les réclamations de garantie de fournitures suivantes:

Vous pouvez demander une réparation ou un remplacement, à moins qu'il ne soit impossible de répondre à la demande de votre choix ou que cela entraînerait un coût supplémentaire disproportionné pour le vendeur pour répondre à votre autre demande. Si vous n'avez pas demandé ou n'avez pas pu demander la réparation ou le remplacement, vous pouvez demander une livraison proportionnée de la contrepartie ou le défaut peut être réparé aux frais du vendeur, ou réparé par quelqu'un d'autre, ou - éventuellement - vous retirer de le contrat.

Vous pouvez passer de la garantie d'approvisionnement que vous avez choisie à une autre, cependant, vous supporterez le coût du transfert, sauf s'il a été justifié ou donné par le vendeur.

## **Quelle est la date limite pour que vous puissiez faire valoir votre demande de garantie?**

Vous devez signaler le défaut immédiatement après sa découverte, mais au plus tard deux mois après la découverte du défaut. Cependant, veuillez noter que vous ne pouvez plus exercer vos droits de garantie au-delà du délai de prescription de deux ans à compter de l'exécution du contrat. Si l'objet du contrat entre le consommateur et l'entreprise est une chose d'occasion, les parties peuvent convenir d'un délai de prescription plus court; un délai de prescription inférieur à un an ne peut pas non plus être valablement établi dans ce cas.

## **À qui pouvez-vous faire valoir votre demande de garantie d'approvisionnement?**

Vous pouvez faire valoir votre demande de garantie contre le vendeur.

## **Quelles sont les autres conditions pour faire valoir vos droits de garantie?**

Dans les six mois suivant l'exécution, il n'y a aucune condition autre que la notification du défaut pour faire valoir votre demande de garantie si vous certifiez que le produit ou le service a été fourni par le vendeur. Cependant, six mois après la date d'exécution, vous devez prouver que le défaut que vous avez identifié existait déjà au moment de l'exécution.

Dans le cas des produits d'occasion, les droits de garantie et de garantie évoluent différemment des règles générales. Dans le cas de produits d'occasion, on peut également parler de performances défectueuses, mais les circonstances sur la base desquelles l'Acheteur pourrait s'attendre à la survenue de certains défauts doivent être prises en compte. En raison de l'obsolescence, l'apparition de certains défauts est de plus en plus fréquente, ce qui ne permet pas de supposer qu'un produit usagé peut avoir la même qualité qu'un produit nouvellement acheté. Sur cette base, l'Acheteur ne peut faire valoir ses droits de garantie que pour les défauts qui vont au-delà des défauts résultant de l'utilisation et sont apparus indépendamment d'eux. Si le produit utilisé est défectueux et que le Client, qui se qualifie en tant que Consommateur, en a été informé au moment de l'achat, le Prestataire n'est pas responsable du défaut connu.

# **Garantie du produit**

## **Dans quels cas pouvez-vous exercer vos droits de garantie sur les produits?**

En cas de défaut d'un objet meuble (produit), vous pouvez - à votre choix - faire valoir la réclamation de garantie ou la réclamation de garantie du produit.

## **Quels droits avez-vous dans le cadre de votre demande de garantie de produit?**

En tant que réclamation au titre de la garantie du produit, vous ne pouvez demander que la réparation ou le remplacement d'un produit défectueux.

## **Dans quel cas le produit est-il considéré comme défectueux?**

Un produit est défectueux s'il ne répond pas aux exigences de qualité en vigueur au moment de sa mise sur le marché ou s'il ne présente pas les caractéristiques spécifiées par le fabricant.

## **Quelle est la date limite pour que vous puissiez faire valoir votre demande de garantie de produit?**

Vous pouvez faire valoir votre demande de garantie du produit dans les deux ans suivant la mise sur le marché du produit par le fabricant. A l'expiration de ce délai, il perd ce droit.

## **Contre qui et sous quelles autres conditions pouvez-vous faire valoir votre demande de garantie produit?**

Vous ne pouvez faire une réclamation au titre de la garantie du produit que contre le fabricant ou le distributeur du bien meuble. Vous devez prouver le défaut du produit en cas de réclamation au titre de la garantie du produit.

## **Dans quels cas le fabricant (distributeur) est-il libéré de son obligation de garantie produit?**

Le fabricant (distributeur) n'est libéré de son obligation de garantie produit que s'il peut prouver que:

- le produit n'a pas été fabriqué ou commercialisé dans le cadre de ses activités non commerciales, ou
- le défaut n'était pas reconnaissable à la lumière des connaissances scientifiques et techniques au moment de la mise sur le marché ou
- le défaut du produit résulte de l'application d'une législation ou d'une réglementation officielle obligatoire.

Il suffit que le fabricant (distributeur) prouve la raison de l'exemption.

Veuillez noter qu'en raison de la même erreur, vous ne pouvez pas réclamer une garantie pour un produit et une garantie produit en même temps, en parallèle. Cependant, si votre demande de garantie du produit est appliquée avec succès, vous pouvez faire valoir votre demande de garantie contre le fabricant pour le produit remplacé ou la pièce réparée.

## **garantie**

### **Dans quels cas pouvez-vous exercer vos droits de garantie?**

151/2003 sur la garantie obligatoire pour certains biens de consommation durables. (IX.22) du gouvernement, le vendeur est tenu de fournir une garantie pour les nouveaux biens de consommation durables énumérés à l'annexe 1 du décret (par exemple: articles techniques, outils, machines), ainsi que leurs accessoires et composants la portée qui y est spécifiée (ci-après - à ce stade - ensemble appelé bien de consommation).

### **Quels droits avez-vous dans le cadre de la garantie et dans quel délai?**

#### **Droits de garantie**

L'acheteur a droit à 151/2003. (IX. 22.) Sur la base du décret gouvernemental, en règle générale, dans les cas énumérés dans la section «Règles relatives au traitement des réclamations au titre de la garantie», il peut réclamer un remplacement et un remboursement d'argent en tant que réclamation au titre de la garantie contre le vendeur.

L'Acheteur peut, à son gré, faire valoir sa demande de réparation directement au siège social du Vendeur, dans tous locaux, succursale et au service de réparation indiqué par le Vendeur sur la carte de garantie.

#### **Date limite de validation**

La demande de garantie peut être appliquée pendant la période de garantie, la période de garantie est de 151/2003. (IX. 22.) selon le décret gouvernemental:

- a. Un an pour un prix de vente atteignant 10 000 HUF mais n'excédant pas 100 000 HUF,
- b. Deux ans pour un prix de vente supérieur à 100 000 HUF mais n'excédant pas 250 000 HUF,
- c. Trois ans sur le prix de vente de 250 000 HUF.

Le non-respect de ces délais entraînera la confiscation, cependant, si le produit de consommation est réparé, la période de garantie sera prolongée de la date de livraison pour réparation jusqu'au moment où le Client n'a pas pu utiliser le produit de consommation comme prévu .

La période de garantie commence lorsque le produit de consommation est remis à l'acheteur, ou si la mise en service est effectuée par le vendeur ou son mandataire, elle commence le jour de la mise en service.

Si l'Acheteur met en service les biens de consommation plus de six mois après la livraison, la date de début de la période de garantie est le jour de la livraison des biens de consommation.

### **Règles de traitement des réclamations de garantie**

Lors de la prise en charge de la réparation, le vendeur doit s'efforcer d'effectuer la réparation dans un délai de 15 jours. Le délai de réparation commence à la réception des biens de consommation.

Si la durée de la réparation ou du remplacement dépasse quinze jours, le Vendeur informera l'Acheteur de la durée prévue de la réparation ou du remplacement.

Si, lors de la première réparation d'un produit de consommation pendant la période de garantie, le vendeur constate que le produit de consommation ne peut pas être réparé, le vendeur remplacera le produit de consommation dans un délai de huit jours, sauf disposition contraire de l'acheteur. S'il n'est pas possible d'échanger les biens de



consommation, le vendeur est tenu de rembourser le prix d'achat à l'acheteur dans les huit jours sur la facture ou le reçu émis par le consommateur certifiant le paiement des biens de consommation.

En acceptant les CGV, l'Acheteur consent au fait que les informations puissent lui être fournies par voie électronique ou d'une autre manière convenant à la preuve de réception par l'Acheteur.

**Si le vendeur n'est pas en mesure de réparer les biens de consommation dans les 30 jours:**

- si l'Acheteur y a consenti, la réparation pourra lui être effectuée ultérieurement, ou
- si l'Acheteur ne consent pas à l'exécution ultérieure de la réparation ou n'a pas fait de déclaration à ce sujet, les biens de consommation doivent être remplacés dans les huit jours suivant l'expiration du délai de trente jours, ou
- si l'Acheteur ne consent pas à l'exécution ultérieure de la réparation ou ne l'a pas indiqué à ce sujet, mais qu'il n'est pas possible de remplacer les biens de consommation, le prix de vente sur la facture ou le reçu des biens de consommation doit être remboursé dans les huit jours suivant la période de trente jours infructueuse.

**En cas de défaillance du produit de consommation pour la 4ème fois , l'Acheteur a le droit de:**

- contacter le vendeur pour réparation, ou
- au lieu de la nécessité de rectification, la loi V de 2013 portant code civil 6: 159. § (2) b) pour demander une livraison proportionnelle du prix d'achat au Vendeur, ou
- au lieu de la nécessité de rectification, la loi V de 2013 portant code civil 6: 159. § (2) b) de réparer les biens de consommation aux frais du Vendeur ou de les faire réparer par un autre, ou
- si l'Acheteur n'exerce pas ces droits (réparation, réduction de prix et autres réparations aux frais du Vendeur) ou ne les déclare pas, le produit de consommation doit être remplacé dans les 8 jours, s'il n'est pas possible de remplacer le produit de consommation, sur le compte produit de consommation, ou le prix de vente sur votre reçu doit lui être remboursé dans un délai de huit jours.

## **Des exceptions**

Les exigences des «Règles de traitement des demandes de garantie» ne s'appliquent pas aux vélos électriques, scooters électriques, quads , motos, cyclomoteurs, voitures, camping-cars, caravanes, caravanes, remorques et embarcations à moteur.

Cependant, dans le cas de ces produits également, le vendeur est tenu de s'efforcer de répondre à la demande de réparation dans un délai de 15 jours.

Si la durée de la réparation ou du remplacement dépasse quinze jours, le Vendeur informera l'Acheteur de la durée prévue de la réparation ou du remplacement.

## **Qu'est-ce que la garantie a à voir avec les autres droits de garantie?**

La garantie est valable en plus des droits de garantie (garantie produit et accessoire), une différence fondamentale entre les droits de garantie généraux et la garantie est que la charge de la preuve est plus favorable au consommateur dans le cas d'une garantie. Les consommables avec une connexion fixe qui sont soumis à la garantie obligatoire selon le décret gouvernemental 151/2003 ou qui pèsent plus de 10 kg ou qui ne peuvent pas être transportés en emballage manuel sur les véhicules de transport public, à l'exception des véhicules, doivent être réparés au lieu d'opération. Si les réparations ne peuvent être effectuées sur le lieu d'exploitation, le démontage et l'installation, ainsi que le transport et le retour, seront assurés par l'entreprise ou, en cas de demande de réparation directe, par le service de réparation. L'engagement du vendeur pendant la durée de la garantie obligatoire ne peut pas comporter de conditions pour le consommateur plus défavorables que les droits garantis par les règles de la garantie obligatoire. Par la suite, cependant, les termes de la garantie volontaire peuvent être librement déterminés, cependant, la garantie dans ce cas ne peut pas affecter l'existence des droits du consommateur découlant de la législation, y compris la garantie des fournitures.

## **Demande d'échange sous trois jours ouvrés**

Dans le cas de ventes via une boutique en ligne, l'institution de la demande d'échange dans les trois jours ouvrables s'applique également. Les demandes d'échange dans les trois jours ouvrables ont été soumises conformément à la norme 151/2003. (IX.22) peut être appliqué dans le cas de nouveaux biens de consommation durables, selon lesquels si quelqu'un valide l'institution de la demande d'échange dans les 3 jours ouvrables, le vendeur doit

interpréter cela comme signifiant que le produit était déjà défectueux au moment de la vente et vous devez remplacer le produit sans plus tarder.

### **Quand le vendeur est-il libéré de son obligation de garantie?**

Le Vendeur n'est libéré de son obligation de garantie que s'il prouve que la cause du défaut est survenue après l'exécution.

Veillez noter qu'en raison du même défaut, vous ne pouvez pas faire valoir une réclamation de garantie et de garantie, ou une réclamation de garantie de produit et de garantie en même temps, en parallèle, sinon vous avez droit aux droits découlant de la garantie quels que soient les droits de garantie.